

# L'indispensable pour faire le tri en déchèterie

## Une carte pour quoi faire ?

Pour déposer vos encombrants, déchets dangereux, déchets verts... munissez-vous de votre carte d'accès personnelle.

**A votre arrivée devant la barrière, scannez votre carte.**

Un agent vous dirigera vers les conteneurs appropriés à vos dépôts.



## Comment obtenir ma carte d'accès ?

**Munissez-vous de :**

- un justificatif de domicile (copie d'une facture eau, gaz, électricité, redevance collecte des déchets ou copie d'une quittance de loyer de moins de 3 mois) ;
- une copie de votre carte d'identité, du passeport ou du permis de conduire.

## Ma carte est cassée, égarée ou a été volée que dois-je faire ?

**Pour obtenir une nouvelle carte,** présentez-vous à l'accueil de votre communauté de communes, munis de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Une participation de 10 € par carte vous sera demandée lors de la réception de votre prochaine redevance.



Avant votre passage à la déchèterie, adressez-vous à l'accueil de votre communauté de communes pour retirer votre carte d'accès.

Un doute, une question ?... [www.scom85.fr](http://www.scom85.fr)

ou contactez-nous au

 **N° Vert 0800 948 216**

(appel gratuit depuis un poste fixe)

**SCOM**  
EST-VENDEEN  
La collecte des déchets

## 4 déchèteries pour bien faire le tri

**DÉCHÈTERIE des ESSARTS**  
 Zone Nord de la Belle Entrée  
 Rue du Champ Renard  
 85140 Les Essarts  
 Tél. 02 28 97 61 47  
 Lundi, vendredi, samedi :  
 9h-12h et 14h-18h  
 Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h

**DÉCHÈTERIE de CHANTONNAY**  
 Le Champ Roux  
 85110 Chantonnay  
 Tél. 02 51 48 51 13  
 Lundi, mercredi, vendredi,  
 samedi : 9h-12h et 14h-18h  
 Mardi, jeudi : 9h-12h

**DÉCHÈTERIE de LA FLOCELLIÈRE**  
 Zone d'Activités de la Blauderie  
 85700 La Flocellière  
 Tél. 02 51 91 81 62  
 Lundi, mercredi, vendredi, samedi :  
 9h-12h et 14h-18h  
 Mardi, jeudi : 14h-18h

**DÉCHÈTERIE de LA CHÂTAIGNERAIE**  
 Chemin Chiron  
 85120 La Châtaigneraie  
 Tél. 02 51 69 61 45  
 Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h  
 Mercredi, samedi : 9h-12h et 14h-18h



## Règles d'accès aux déchèteries pour les particuliers



- les 15 premiers passages sont gratuits (1m<sup>3</sup> maximum). Pour un volume supérieur, 1 passage sera décompté par mètre cube supplémentaire.
- Si vous avez besoin de plus de 15 passages annuels, chaque passage supplémentaire est facturé 4 € + un tarif au volume selon le type de déchet (déchets ultimes : 30 € m<sup>3</sup>, gravats et plaques de plâtre : 25 € m<sup>3</sup>, déchets verts et bois : 10 € m<sup>3</sup>, carton + métaux + plastique + autres déchets recyclables = gratuit)
- L'accès aux déchèteries est limité aux véhicules de PTAC inférieur à 3,5 T.
- En cas de volume important (+ de 2 m<sup>3</sup>), se rapprocher de l'agent de déchèterie.
- ▲ Attention, les déchets dangereux sont limités à 20Kg maximum par passage.

## Que déposer en déchèterie ?

